

■ **Boutique Baraka, Marie-Christine Amhand**, à Vevey, en faillite (FOSC du 18.12.2003, p. 15). La procédure de faillite étant clôturée, la raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 5169 du 18.05.2004
(02275282 / CH-550.0.047.269-3)